
BEYLIK D'ORAN

DE LA SUPPRESSION DU MANUSCRIT :

انوار البرجيس * في شرح العند النجيس

« *Les réflexions brillantes de Jupiter ou commentaire*
» du « Collier précieux », qu'avait rédigé Mohammed
» Bou Ras ben En-Naçer. »

Le cheïkr Bou Zid ben Abd Er-Rahman Et-Tedjini, un des esprits éclairés du XI^e siècle de l'hégire, était né dans la plaine de R'eris (1) et y avait fait des études sous la direction de maîtres estimés.

Ayant complété son instruction ensuite, il voulut se consacrer à une tâche utile. C'est alors qu'ayant remarqué que l'on confondait le plus souvent, autour de lui, les personnages du temps jadis avec des hommes obscurs, et, encore, que des familles qui s'attribuaient une origine noble, avaient oublié, en quelque sorte, jusqu'au nom de leur trisaïeul, il jugea qu'il lui appartenait, — ce qui lui parut de haute importance même, — d'entreprendre de rechercher, en vue d'un essai de biographie générale, essai qu'il tracerait d'une main sûre et qu'il ferait suivre d'arbres généalogiques.

Il se mit aussitôt à compulser les documents qu'il put réunir, à les comparer avec des ouvrages traitant de l'histoire et des origines, et à écouter la tradition sous

(1) Où s'étendent les campements des Hachem, au sud de Mascara.

quelque forme qu'elle se présentât. Et patiemment, il faisait en sorte d'élucider la part qui revenait dans les événements du passé à tel noble guerrier ou humble serviteur de Dieu, dont on lui vantait les exploits ou dont on lui faisait ressortir les mérites. Il cherchait en même temps à fixer la chaîne des ancêtres de chacun d'eux.

Déterminer la partie fautive ou supposée dans les faits que la tradition prêtait à certains personnages, et encore combler les lacunes qui se présentaient fort souvent dans les filiations, lui parut bientôt d'une difficulté insurmontable, et, modifiant ses vues, il écourta son travail et le condensa dans une suite de pages. Et s'attachant à faire connaître les hommes de son siècle, ceux qui avaient occupé un rang dans cette partie du Maghreb, il donna, sous le titre de :

العقد النبیس * و اعیان اهل غریس

« *le Collier précieux* ou (recherches sur) les personnages de la contrée de R'eris », un ensemble d'indications et de notices rédigées avec réserve et sans prétention.

Sidi Dahou (1) ben Zerfa, ce personnage que les Turcs entouraient d'une grande vénération et qui entendait toujours celui qui réclamait son appui, dont le tombeau est dans le territoire des Beni-Chougran ; — Si Mohammed ben Yahya, lequel enseignait les sciences aux humains et aux esprits, qui repose à l'Oued Feroha ; — Sid Ali Ech-Cherif, bien connu par ses miracles, qui fut inhumé dans le pays des Chorfa (2), près de Saint-Denis-du-Sig ; — Sid Abd El-Kader ben El-Mokretaz (3), dont

(1) Dahou est l'abréviation d'Abd Er-Rahman.

(2) Les Chorfa conservent précieusement une généalogie de Sid Ali Ech-Cherif. Ce document est écrit sur un rouleau de papier qui, déplié, n'a pas moins de sept mètres vingt centimètres de longueur.

(3) Ceux-ci, qui occupaient la plaine de R'eris autrefois, habitent aujourd'hui le pàté du Dahra.

on voit la coupole aux environs de Cacherou ; — se trouvaient cités dans le travail du cheïkr Bou Zid, et, avec eux, tous les hommes qui, s'étant voués au culte de Dieu et ayant pratiqué les bonnes œuvres, avaient attiré sur la plaine de R'eris et sur les populations qui s'y étaient fixées les effets des grâces et des faveurs divines.

Cette suite de pages fut accueillie avec intérêt et passa de main en main ; mais bientôt cependant l'on déclara qu'elle n'avait pas grande valeur. Au lieu de simples mentions d'origine parfois, l'on aurait voulu y rencontrer des généalogies rattachant telles familles du pays aux hommes les plus marquants des temps passés.

El-Djouzi ben Mohammed, un cheïkr, qui était originaire des Beni-Zeroual (1), que l'on savait instruit et à même de rédiger, habitant la contrée alors, fut prié, dit-on, de développer les indications et notices données dans le « *Collier précieux* » et de les compléter entièrement. Il se mit à l'œuvre et chercha à retracer la vie de chaque personnage, et, après avoir indiqué l'époque de sa mort et le lieu de sa sépulture, d'une main légère, s'en rapportant à des assertions, il traça des arbres généalogiques qui faisaient descendre d'une illustre souche arabe bien des habitants du pays.

Les écrivains musulmans, en énumérant les faiblesses humaines, affirment qu'il en est une, — celle qui porte l'homme à prétendre à un rang autre que le sien, — qui, peut-être plus que les autres, captive et subjugue l'esprit chez le commun des Arabes et encore chez les peuples conquis. Cette faiblesse-là se manifesta toute entière dans la contrée, au moment où El-Djouzi laissait courir sa plume ; chacun alors, en quelque sorte, s'attribuait de nobles ancêtres ; certaines familles voulaient descendre d'un personnage du Yemen ou du Nedjed, —

(1) Désigné aussi sous le nom de Abd El-Kader ben Kredda.

ou, par des alliances, du Prophète lui-même. — Et qui lisait tel passage du manuscrit de ce cheïkr, pouvait oublier un instant qu'il se trouvait dans un pays de conquête, dans le Maghreb, où se pressaient des Zenètes, des Berbères de toutes parts, et se croire transporté dans un territoire où s'étaient groupées d'anciennes familles venues de l'Arabie.

Des gens de R'eris se persuadèrent bientôt qu'ils étaient de grande noblesse ; on les vit, dès lors, afficher d'étranges manières et manifester de folles prétentions.

Le Hafed Mohammed Bou Ras ben En-Naçer, qui habitait Mascara, le fécond écrivain du Maghreb algérien, qui avait approfondi, entre autres, l'étude des traditions et des généalogies, autant dans cette contrée qu'en Égypte et en Arabie, parcourut le travail du cheïkr Bou Zid, et il le déclara insuffisant et obscur dans plusieurs de ses aperçus. En émettant semblable opinion, il ne se prononçait pas sur le fond même de cette suite de pages ; mais il voulait exprimer ceci : que l'auteur — ou ne s'étant pas particulièrement familiarisé avec la branche des généalogies des Arabes et des Berbères, ou n'ayant point pu rassembler les éléments nécessaires, — n'avait pas été à même d'embrasser et de détailler le sujet qu'il s'était proposé, et encore qu'il n'avait pas présenté d'une façon bien claire telle indication ou mention importantes.

Il pensa alors qu'il lui appartenait de donner toute satisfaction aux personnes désireuses de jeter un regard en arrière et de connaître les hommes marquants du XI^e siècle de l'hégire (1) et de se pénétrer aussi de leurs mérites. Et, laissant de côté, pour ainsi dire, le manuscrit d'El-Djouzi, que l'on vantait cependant autour de lui, il rédigea avec ordre et méthode un commentaire

(1) Ce siècle a commencé en 1591 et pris fin en 1688 de l'ère grégorienne.

du « *Collier précieux* » qui était, paraît-il, une merveille de netteté et d'érudition. Cet écrit, on ne doit pas oublier de le dire, renfermait des renseignements étendus, et sur chacun des personnages de ce siècle et aussi sur leur descendance.

Quand il s'agit de donner un titre à son volumineux travail, il fit choix d'un intitulé qui, bien que très concis, laissait percer entièrement ses vues et intentions. Il le nomma :

انوار البرجيس * و شرح العقد النبيس

« *Les réflexions brillantes de Jupiter ou commentaire* » du Collier précieux », pour bien indiquer que son livre, tout comme la planète Jupiter, avait de vives clartés, et que, pénétrant dans toutes les parties et dans tous les aperçus du « *Collier précieux* », il complétait et rendait intelligible ce qui s'y trouvait exposé.

C'est sous ce titre que ce fécond écrivain, énumérant ses œuvres au chapitre V de sa *Rihala*, de son autobiographie (1), désigne ce commentaire, l'une de ses dernières productions, dit-on.

Certaines familles, celles qui affectaient de folles prétentions, éprouvèrent un vif dépit, quand elles apprirent que le Hafed, sans faire cas, en quelque sorte, du manuscrit d'El-Djouzi, entreprenait un travail de longue haleine sans doute, sur les pages qu'avait tracées le cheïkr Bou Zid. Elles comprenaient aisément que ce travail, que l'on ne saurait attaquer, ne serait point favorable à leur vanité, et, inquiètes dès lors, elles s'assemblèrent et cherchèrent, mais en vain, un moyen dé-

فتح الإلاه ومنتته * و اتحدث ببفضل ربى و نعمته (1)

« *La divinité secourable et bienveillante ou entretien sur la générosité* » et la bonté du Seigneur. »

tourné, un moyen pour empêcher l'écrivain de poursuivre la tâche qu'il se proposait.

Plus tard, leur dépit se changea en sourde colère, des indiscretions leur ayant fait connaître que Mohammed Bou Ras avait inséré, dans un chapitre qu'il venait d'achever, que : s'il était possible de prêter à l'ancêtre de tel groupe qui habitait le R'eris, un degré de noblesse, ce ne serait certainement pas le degré le plus élevé, puisque cet ancêtre se rattachait aux Beni-Toudjin ; — tous les habitants de cette contrée, hormis quelques descendants venus au moment de la conquête, étaient des Mar'eraoua, c'est-à-dire des Zenètes, des Berbères, etc.

Cette opinion porta un coup terrible à tous ceux qui ne rêvaient plus que noblesse et grandeurs et ne voulaient plus se souvenir de leurs origines. Plusieurs de ces vaniteux se réunirent, et, disant bien haut qu'ils entendaient conserver leur rang, le rang qui leur revenait à tous égards, ils décidèrent que l'on ferait disparaître le travail qu'achevait ou que revoyait son auteur à ce moment. Cette décision prise, l'on chercha, mais sans résultat, le moyen de se procurer le manuscrit ; chacun, néanmoins, en se retirant, promit d'aviser.

On savait bien que Si Mohammed Bou Ras était d'un abord facile, mais l'on ne pouvait cependant lui demander à voir et à détenir son ouvrage, que quelques privilégiés seuls, des hommes de science, avaient eu la faveur de feuilleter. Aurait-on pu se le procurer même, que le détruire alors eût été un acte de folie qui aurait attiré de durs châtements sur les coupables.

Le savant auteur était, en effet, un personnage très en évidence. Son savoir autant que ses travaux lui avaient valu la renommée, et, à juste titre, il était honoré de la haute considération du Bey qui commandait la province et entouré aussi de l'estime de tous les fonctionnaires du Beylik. Et qui eût osé porter la main sur un objet lui appartenant, n'aurait pas tardé à expier sa faute.

Peu après sa mort, qui eut lieu en avril 1823, les notables du pays, ceux qui voulaient quand même être d'une illustre descendance arabe, des Mecharef, des Oulad-Sidi-K'ada, des Oulad-Sidi-Dahou, jugèrent le moment opportun, et Si Es-Senoussi ben Abd El-Kader et Sid El-Hadj Mohammed ben Mustapha, parmi ces derniers, s'engagèrent à tenter une démarche, qui aboutirait sûrement, disaient-ils, auprès du fils du défunt.

Celui-ci, Si Mohammed, qui était muphti de Mascara, ne sut pas éconduire les Oulad-Sidi-Dahou, quand ils lui demandèrent à consulter « *les réflexions brillantes de Jupiter* » en vue de recherches, puis encore quand ils le prièrent de leur confier ce livre pour quelques jours. Et il le leur prêta sans défiance, mais en leur faisant promettre d'en avoir le plus grand soin.

Dès qu'ils furent en possession de cet écrit qu'ils convoitaient depuis longtemps déjà, ils le supprimèrent en secret; ils le firent disparaître de telle façon que l'on n'en retrouva jamais le moindre fragment.

Si Mohammed leur ayant réclamé son livre à différentes reprises, ils lui dirent chaque fois qu'il pouvait être sans inquiétude et qu'ils allaient bientôt le lui renvoyer. Il était à bout de patience et il songeait déjà à faire intervenir l'autorité, quand une personne qui lui était toute dévouée, et qui n'avait point connaissance du prêt, tout en causant, lui parla d'un ouvrage qui avait été vu aux mains des Oulad-Sidi-Dahou et qu'ils avaient anéanti, disait-on.

Si Mohammed comprit bien vite qu'il s'agissait de l'œuvre de son père, et sans plus attendre, il fut porter plainte contre ceux qui avaient si indignement abusé de sa confiance.

Hassan, le Bey d'Oran, ayant eu connaissance de cette plainte, ordonna de lui amener les Oulad-Sidi-Dahou, et il les fit interroger. Ceux-ci, ayant juré, prenant Dieu à témoin de leur sincérité, qu'ils n'avaient emprunté aucun livre, furent mis sous les verroux.

Après de longs mois de détention, commençant à craindre pour leur existence, ils firent agir auprès de l'entourage du Bey. Leur démarche n'ayant pas abouti, ils s'assurèrent à prix d'argent la protection d'un haut personnage. Et celui-ci, un jour, tout en devisant avec Hassan, son maître, lui demanda la liberté des prisonniers.

— Ces gens-là sont de vils coquins, dit le Turc en fronçant le sourcil ; je devrais les faire périr, mais si tu tiens à leur grâce, je te l'accorde. Qu'ils comptent une amende de quatre mille réaux et ils seront libres !

Aussitôt la décision du Bey connue, des notables du R'eris s'assemblèrent pour répartir cette amende entre toutes les tentes aisées de la contrée, et pour aviser aussi au moyen de mettre chacune dans l'obligation de payer. On délibéra longtemps, et après avoir fixé le montant des quotes-parts, l'on convint qu'un parti de quarante cavaliers, choisis parmi les hommes les plus en vue, visiterait chaque tente et qu'il se ferait largement héberger dans celles qui refuseraient de s'exécuter.

Ce parti avait commencé ses opérations et avait déjà réuni quelque argent, quand il se présenta devant la demeure de Sid Ali ben Youssef ben Abd El-Kader, des Oulad-Sidi-Dahou.

— Nous venons te mettre à contribution, lui dirent les cavaliers. N'hésite pas à venir en aide à nos amis, à ceux des nôtres que Hassan, ce farouche Turc, retenait à Oran, et qui, pour échapper à ses intentions perfides, ont dû acheter leur liberté. Donne sans compter, toi qui es riche !

— Je sais de qui vous voulez parler, reprit Ali, et je n'entends pas délier ma bourse pour eux. Et que m'importent, à moi, ces hommes qui prétendent que leur sang est plus noble que le mien, et qui, dans leur sottise, n'ont pas craint d'anéantir un livre qui froissait leur vanité !

Hassan, à mon point de vue, a bien agi en sévissant contre ceux que vous appelez vos amis. Et si, aujourd'hui, ils ont une amende à payer, eh bien ! qu'ils en prélèvent le montant sur ce qu'ils possèdent.

— Mais ne sais-tu pas qu'une assemblée a décidé tout dernièrement que chaque tente verserait une somme ?

— Je l'ignore et ne veux pas le savoir.

Retirez-vous, car toute insistance, je vous en préviens, serait inutile.

— Puisque tu es dans de semblables dispositions, nous allons nous installer dans ta demeure, — nous sommes quarante, — afin de te permettre de réfléchir.

— Allons, s'écria avec autorité l'un des cavaliers, donne des ordres, dépêche-toi ! Que l'on nous serve à manger et que l'on pourvoie aux besoins de nos montures !

Il devint tout soucieux en entendant manifester ces exigences, et, rentrant sous la tente, il fut consulter sa femme, qui était une personne de beaucoup de bon sens.

— Débarrasse-toi de ces importuns, lui dit-elle. Éloigne-les au plus vite, au prix de quelques réaux, — et je t'en serai bien reconnaissante.

Sid Ali revint alors, et en comptant quelques pièces de monnaie aux cavaliers, il leur dit d'une voix que la colère étranglait :

— Le Hafed Mohammed Bou Ras a eu mille fois raison en écrivant dans son livre, dans ce livre qu'ont supprimé vos amis, que les hommes de cette contrée n'étaient pas de noble origine, et il eût dit vrai s'il eût ajouté qu'ils étaient capables d'employer tous les moyens pour dépouiller leurs coreligionnaires.

L. GUIN.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

H.-D. DE GRAMMONT.